

# Le Vatilieurois



## Sommaire

Mot du maire	2-3
Travaux	4
Salle des fêtes	6-7
Ecole	8-9
Associations	11
Recensement	12
Postes à pourvoir	15
Etat civil	16



Bonne  ANNÉE 2018

## Les vœux du Maire



C'est comme toujours un grand plaisir de vous présenter, au côté du conseil municipal, tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année 2018 que nous venons de débiter ensemble.

Je souhaite particulièrement la bienvenue aux 5 bébés qui sont venus agrandir le nombre de nos habitants. C'est, je crois, un record pour notre village. Nous avons également une pensée émue pour toutes les personnes qui nous ont quittées et qui étaient particulièrement impliquées dans la vie de notre village.

L'année 2017 qui s'est terminée a été riche en changement pour notre pays. Vous avez pu vous exprimer lors de 2 élections, tout d'abord les présidentielles en mai avec l'élection de Mr Emmanuel MACRON, puis les législatives en juin avec l'élection pour notre circonscription de Mme Elodie JACQUIER-LAFORGE. Nous avons également été concernés par l'élection des sénateurs en Isère avec notamment la réélection de Mr Michel SAVIN. Ces élections ont profondément modifié le paysage politique de notre pays.

Comme toujours le taux de participation pour notre commune a été relativement important 79 % au 2<sup>ème</sup> tour des présidentielles.

Des réformes importantes ont été lancées, particulièrement celle du code du travail, d'autres vont suivre, leurs impacts seront sans aucun doute importants sur nos quotidiens.

Beaucoup plus proche de nous, notre nouvelle intercommunalité Saint Marcellin Vercors Isère est en place depuis une année. Le travail accompli est important mais il reste encore beaucoup à faire pour harmoniser les 3 territoires qui se sont réunis. Les domaines de compétences sont vastes et les législateurs ne nous simplifient pas la tâche.

Aujourd'hui, un travail conséquent est en cours notamment dans le domaine économique, avec la reclassification des zones artisanales intercommunales, et l'aménagement du territoire, qui est un enjeu primordial pour l'accueil de nouvelles entreprises et la création de nouveaux emplois sur notre territoire.

La prise de compétence de l'eau par l'intercommunalité constitue également un défi majeur pour les années 2018 et 2019. Jusqu'à aujourd'hui seule la communauté de communes de Vinay possédait cette compétence et dorénavant toutes les autres communes ou syndicats qui l'exerçaient en direct vont devoir la transmettre.

Il s'agit d'un transfert important techniquement et financièrement, avec la préoccupation toujours majeure d'un service à la population le plus irréprochable possible.

Bien d'autres domaines sont assumés par la communauté de communes : le tourisme, l'enfance jeunesse, la culture, les ordures ménagères ...et j'en oublie. Tous ces services continuent à se structurer.

Le conseil municipal reste toujours votre interlocuteur privilégié si vous avez la moindre demande. Cette équipe qui m'entoure aujourd'hui, je tiens cette année encore à la remercier en mon nom et en votre nom pour son travail.

De nombreux projets ont été menés et commencés pour 2018.

- L'extinction de l'éclairage public est enfin effective et semble convenir à tous
- Nous entrons également dans une démarche d'abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les lieux publics avec dans un premier temps la réalisation d'un plan de désherbage communal, accompagné par l'organisme FREDON. Cette étude est subventionnée par l'agence de l'eau.
- Suite à la sécheresse de cet été, quelques foyers alimentés par des sources privées ont été confrontés à des problèmes d'approvisionnement en eau potable. Aujourd'hui, après un recensement des besoins, nous avons demandé à la régie d'eau de Vinay d'étudier la possibilité de raccorder ces maisons au réseau d'eau communal. Ce dossier sera suivi attentivement.

Concernant l'investissement, 2 chantiers vont pouvoir démarrer début 2018.

- Les travaux sur le plateau sportif dans le cadre du projet vélo route du département auraient dû avoir lieu fin 2017, mais la météo nous a obligé à les décaler afin de préserver le terrain. Les enfants vont devoir attendre le retour d'un temps plus propice pour pouvoir utiliser la nouvelle aire de jeux. Toute la signalétique liée au chemin des sculptures sera en même temps installée sur le parking. Les bornes de recharge pour les vélos électriques viendront compléter l'installation durant le printemps. Ils permettront la recharge des vélos, des téléphones et le stockage des casques et sacs des cyclistes pour leur permettre de découvrir nos paysages tranquillement.
- Pour terminer, les travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la salle des fêtes vont pouvoir débiter mi janvier pour environ 4 mois. Nous avons pris un peu de retard sur nos prévisions initiales mais cela nous a permis de peaufiner le projet. En plus des travaux liés à l'accessibilité, nous avons par exemple choisi d'agrandir l'espace bar, supprimer l'estrade pour gagner de la place, créer un vestiaire.... Quelques travaux seront également réalisés au sein de l'école.

Ces travaux ne pourraient se réaliser sans l'obtention de multiples subventions auprès du département, de la région et de l'état.

Car vous le savez, la maîtrise des finances d'une collectivité n'est pas chose aisée aujourd'hui face à la baisse des subventions et dotations de l'Etat et l'augmentation des dépenses de fonctionnement revenant à charge des communes. La fiscalité des ménages, votre fiscalité est également en pleine évolution, avec l'exonération programmée de la taxe d'habitation, normalement compensée par l'Etat mais avec un impact qui sera certain sur nos futurs budgets. La vigilance et la prudence reste donc indispensable.

Je tiens maintenant à remercier tous nos bénévoles qui animent notre village toute l'année. Leur programme est chargé, leur investissement important, et tout cela se passe toujours dans la joie et la bonne humeur. N'hésitez pas à les rejoindre, ils sont toujours à la recherche de bonnes volontés pour un jour ou plus, en fonction des possibilités de chacun.

Je tiens également à remercier tous les employés qui nous et vous apportent leur soutien : Estelle TERMOZ, Serge FAYARD et Jean-Claude NIEVOLLET.

Concernant Jean-Claude et Serge, ils nous accompagnent tous les 2 depuis déjà de nombreuses années et en 2018, ils feront valoir leur droit à la retraite, un droit bien mérité.

La commune sera donc amenée à procéder à leur remplacement pour le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année. Vous trouverez ainsi dans le Vatilieuois le détail des 2 postes et toute candidature sera étudiée avec attention.

Pour finir, je souhaite vous présenter Laura CLAVEL que nous avons recrutée pour assurer dès le 18 janvier, le recensement de notre population, merci de lui réserver le meilleur accueil.

Maintenant je vous remercie à nouveau d'être auprès de nous, vous renouvelle à tous au nom de l'équipe municipale tous nos vœux de bonheur et de santé et vous invite à nous retrouver autour du verre de l'amitié.



## Travaux Voirie

C'est l'entreprise Routière Chambard, sous-traitant de l'entreprise Cheval TP qui a effectué nos travaux de voirie. C'est sur un budget biennuel que nous avons pu réaliser ces travaux pour un montant de 30 000 €.

Suppression des trottoirs en gravier et reprise de la voirie en enrobé dans l'impasse de la Guillotière.



Avant



Après



Reprise en enrobé sur la route des Ferrières et la route de l'Egala

Reprise en enrobé du départ de la route de Gallejean ainsi qu'au droit de la maison de la famille Fargeat



## Travaux plateau sportif

Dans le cadre du projet « vélo route » du Département, Vatilieu a été sélectionné en tant que « village étape », ce qui nous a permis de compléter l'aménagement du plateau sportif :

- Signalétique du chemin des sculptures aux 4 vents
- Installation de bornes de recharge pour vélo électrique
- Création d'une aire de jeux pour enfants

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Transalp pour un coût global de 32 181 €, et subventionnés à la fois par la Région et le Département pour un montant de 23 953 €



Bornes de recharges de batteries de vélos électriques, de téléphones portables et tout appareil doté d'une prise USB.



## Rénovation de la salle des fêtes

Après avoir fait l'année dernière les travaux d'accessibilité du parvis de l'église (sol en pente douce et barrières), nous allons passer en 2018 à ceux nécessaires à l'école et la salle des fêtes.

**ECOLE** : mise en conformité des sanitaires et remplacement des grilles d'évacuation des eaux dans la cour.

**SALLE DES FETES** : devant l'ampleur des travaux obligatoires à réaliser pour la mise en conformité de l'accessibilité : sanitaires, portes, escalier, bar, scène ... le Conseil Municipal, après longue réflexion, a décidé d'en profiter pour apporter un coup de rafraîchissement à l'ensemble de la salle des fêtes.

Ces travaux apporteront en outre un meilleur confort d'utilisation pour la population et les associations.

- Mise en conformité de l'ensemble des portes d'accès et de communication
- Mise en conformité des sanitaires
- Suppression de l'estrade
- Modification des différents espaces de rangement
- Remplacement du bar
- Création d'un vestiaire
- Remplacement des stores en tissu par des volets roulants
- Installation d'un ensemble de sonorisation et vidéo projecteur
- Rénovation complète des murs intérieurs

La commission d'appel d'offres a retenu les entreprises suivantes :

Lot 1 - maçonnerie	Truchet	12 810 € HT
Lot 2 - menuiseries	Berruyer Hubert	18 409 € HT
Lot 3 - cloisons	Cogne Marion	9 845 € HT
Lot 4 - électricité	SNEF	13 935 € HT
Lot 5 - plomberie sanitaires	Balme Bruno	5 873 € HT
Lot 6 - carrelages	L'art du carrelage - Ravier	6 824 € HT
Lot 7 - peintures	Gay Méry	9 295 € HT
Architecte	Nicoud Bernard	12 200 € HT
Coordinateur de sécurité	Charrier Yannick	1 750 € HT
Bureau de contrôle	H2 TEC	1 450 € HT

Soit un coût total de 92 391 € HT

Ce projet va pouvoir se réaliser grâce aux différentes subventions obtenues :

Région AURA	12 200 €
DETR (État)	12 268 €
Département (rénovation)	21 000 €
Département (accessibilité)	28 016 €

Les travaux se dérouleront de mi-janvier à fin mai, la salle sera donc indisponible pendant cette période.

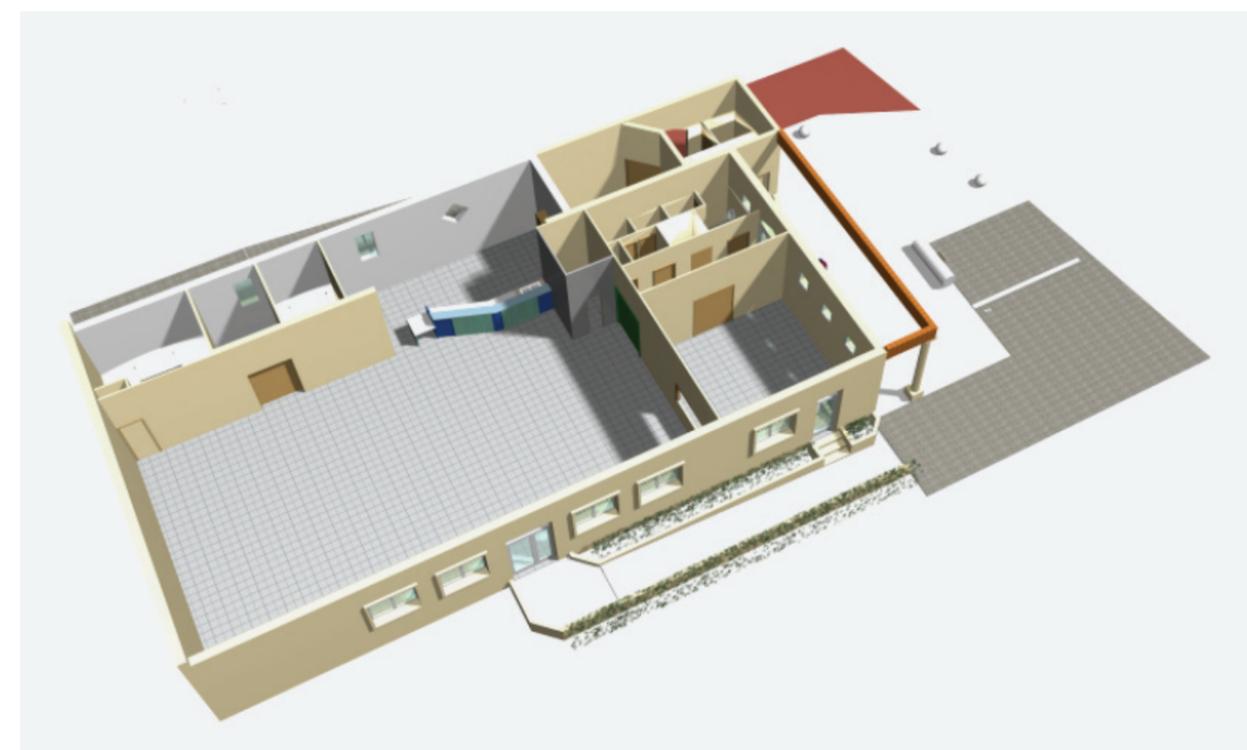


Avant travaux



Le projet en 3D

SALLE DES FETES DE VATILIEU - VUE ECLATEE - B NICLOUD ARCHITECTE



## Ecole

## La solidarité

En cette période qui précède les fêtes de fin d'année, il a été proposé aux enfants de l'école de se pencher sur des proverbes et citations à travers un calendrier de l'avent édité par La Croix rouge.

En voici quelques extraits

« Pour tomber on se débrouille tout seul, mais pour se relever la main d'un ami est nécessaire » (Proverbe yiddish)

« Je ne trouve rien de si cher que ce qui m'est donné » (Montaigne)

« Le bonheur est un rêve d'enfant réalisé dans l'âge adulte » (Sigmund Freud)

« L'espoir est le pilier du monde » (proverbe sud-africain)

« Un instant de bonheur vaut mille ans dans l'histoire » (Voltaire)

« Toute rencontre est importante, car elle est peut-être unique » (proverbe japonais)

« Un arbre s'appuie sur les arbres, un homme sur les hommes » (proverbe serbe)

et le plus apprécié de tous « Après le verbe aimer, aider est le plus beau verbe du monde » (Bertha Von Suttner)

et ainsi de suite ce sont 25 messages qui ont été commentés, expliqués...



(avec Elisabeth en classe un mercredi matin)

## L'amitié

Est-ce important d'avoir des amis ? Comment se comporter en ami ?



Vaste sujet également étudié en éducation civique. Voici un petit test réalisé avec l'aide des albums de Max et Lili :

Il s'agissait de reconstituer des phrases : A vous de jouer

1. Si un ami a un problème....
2. Si un ami n'a pas le moral
3. Si une personne me confie qu'elle est amoureuse...
4. Si j'ai vécu la même situation difficile qu'un ami...
5. Si un ami ne pense pas la même chose que moi...
6. Quand un ami manque de confiance en lui...
7. Quand un ami est malade ...
8. Si je me dispute avec un ami...
9. Si un ami me propose de faire quelque chose de dangereux...
10. Si on se moque d'un ami...

- A ...j'essaie d'avoir une explication avec lui
- B... je respecte ses idées.
- C... je fais tout pour lui changer les idées !
- D...je lui dis que personne n'est parfait et qu'on a tous des qualités !
- E... je l'écoute et je l'aide à trouver une solution.
- F...je prends pour lui les leçons et je note les devoirs.
- G...je décide de ne pas le suivre et je lui explique pourquoi.
- H... je partage avec lui mon expérience.
- I. Je prends sa défense.
- J....je ne répète pas son secret..

## Syndicat Scolaire Intercommunal

### La semaine de quatre jours

Suite à la décision du gouvernement de donner le choix aux communes de revenir à la semaine de quatre jours, le syndicat scolaire intercommunal est en cours de réflexion et a mis en place une commission de travail constituée d'un élu de chaque commune, des parents délégués, des enseignantes, du personnel et des représentants de la DDEN.

Le résultat des réflexions et décisions sera communiqué dans le prochain journal communal.

### Le Syndicat scolaire Intercommunal est un EPCI

(Établissements Publics de Coopération Intercommunale), notre personnel relève de la fonction publique territoriale

Les communes ont transféré les compétences relatives au fonctionnement des écoles publiques en 1985. Le syndicat scolaire est composé de deux RPI « Regroupement Pédagogique Intercommunal » celui de Cras et Morette et le deuxième de Chantesse / Vatilieu / Notre dame de l'Osier regroupant 173 enfants pour un budget pour l'année 2017 de 282 160.00 €

Les RPI sont fréquents en milieu rural, les élèves sont regroupés par niveau scolaire sur plusieurs sites, ainsi permettant de maintenir une école dans chaque village et de continuer à utiliser les locaux scolaires de chaque commune.

Cette structure permet aux communes associées de regrouper les effectifs d'enfants à scolariser et de les accueillir dans de meilleures conditions. Le syndicat scolaire intervient dans tous les services en dehors des temps scolaires.

Retrouvez toutes les informations du syndicat scolaire et ses compétences sur [www.syndicat5ecoles.fr](http://www.syndicat5ecoles.fr)



Rentrée scolaire à Vatilieu  
Septembre 2017

## Repas des aînés

La pluie verglaçante du dimanche 10 décembre n'a pas empêché nos aînés d'assister à notre traditionnel repas convivial et chaleureux. Après ce moment de partage, chacun a pu repartir avec son ballotin de chocolats offert par le foyer rural.



## Amicale.com

L'amicale du personnel communal de Chantesse, Cras, Morette, Notre Dame de l'Osier, Vatilieu et du personnel du Syndicat Intercommunal Scolaire vous invite à sa

### 13<sup>ème</sup> VENTE DE PRODUITS DU TERROIR

Elle aura lieu le **dimanche 4 février 2018 entre 9h00 et 12h00 à la Salle des Fêtes Marcel Gaillard de Cras.**

Comme à l'accoutumée nous fabriquerons des saucissons et des merbudes, du pain, des pognes et des Saint-Genix et bien sûr la pétafine. Vous recevrez dans votre boîte aux lettres courant janvier des bons de réservation.

Nous vous remercions pour votre participation à cette manifestation et nous vous souhaitons une belle année 2018.



## Foyer rural

### VOGUE

La vogue s'est installée au cœur du village sous le soleil et la bonne humeur.

La journée s'est déroulée autour des jeux, de la traditionnelle « pesée du cochon » et du concours de pétanque orchestré en main de maître par Serge Perrier.

La soirée a débuté par le repas raviolis qui attire quelques centaines de personnes, suivie du feu d'artifice toujours aussi magnifique et s'est terminée par son bal traditionnel.



### MONDÉE

Entre tradition et partage, 30 participants se sont rassemblés pour la mondée  
Remerciements aux producteurs pour leurs préparations culinaires



### PROCHAINES MANIFESTATIONS

- Sortie montagne au printemps prochain : La date sera communiquée ultérieurement dans les boîtes aux lettres
- 23 juin 2018 - Fête de la musique
- Juillet 2018 - Méchoui
- 19 août 2018 - VOGUE et pour cette année, le vide grenier le même jour à partir de 8h00.
- Novembre 2018 - Mondée et Beaujolais nouveau.

Nous tenons à honorer celles et ceux qui ont fait et font encore le succès de notre association, Et nous avons une pensée particulière pour Roger GUILLERMOND qui nous a quitté récemment et qui était un des piliers du Foyer Rural.

Le Foyer Rural vous souhaite une bonne année dans la joie, la santé et la prospérité.

## ACCA de Vatilieu

La saison 2017/2018 touche à sa fin et nous en profitons pour vous faire un part d'un premier bilan cynégétique sur notre territoire.

Encore une fois, nous constatons la très bonne santé de la population de chevreuil sur Vatilieu. En effet, la FDCI (Fédération Des Chasseurs de l'Isère) nous avait accordé 21 bracelets chevreuil soit autant de prélèvements. Ces prélèvements seront réalisés sans réelles difficultés sachant que chaque battue voit un nombre important d'animaux chassés.

Cette année, plus encore que la saison dernière, les sangliers sont absents de notre commune. Ce phénomène qui se produit pour la deuxième année consécutive, est difficile à expliquer. A ce jour, aucun sanglier n'a été prélevé sur le territoire de la commune et une battue seulement, en début de saison, nous a permis d'en voir un harde de 5 individus. Chacun peut prétendre à une explication mais il n'y a malheureusement pas de vérité à ce sujet. Nous ne pouvons que regretter ce fait et espérer que la saison prochaine soit meilleure,



Pour ce qui concerne la bécasse des bois, gibier très prisé et emblématique sur notre ACCA, la saison est très



bonne en terme de prélèvement avec environ une trentaine d'oiseaux. Un bémol vient cependant mitiger cette belle saison. En effet, les associations de chasseurs bécassiers ainsi que la fédération départementale nous ont alerté sur le ratio jeunes/adultes prélevés dans notre pays. Ce ratio doit se situer autour de 70 % de jeunes pour que nous puissions considérer que la reproduction a été satisfaisante. A ce jour, en France, ce ratio se situe entre 40 et 45 %. Pour comprendre cette situation, il faut savoir que la bécasse est un oiseau migrateur. Les animaux qui fréquentent notre région se reproduisent en Russie. Les conditions météo, les grands incendies et la sécheresse au printemps dans ce pays ont largement handicapé les bécasses. Peu d'oisillons ont vu le jour cette année. Aussi, les chasseurs isérois devront, sur ordre de

la fédération, limiter leurs prélèvements à 2 oiseaux par semaine et ceci jusqu'à fin janvier. Cette mesure permettra de limiter le nombre d'oiseaux prélevés et ainsi de préserver les reproducteurs.

Pour la troisième année, les chasseurs de l'ACCA ont accueilli les personnes désireuses de les rencontrer et de découvrir la chasse lors de la journée Un Dimanche A La Chasse. Une fois de plus, nous avons pu profiter d'une journée très agréable et pleine de bonne humeur.

L'ACCA de Vatilieu vous remercie de nouveau pour votre implication dans toutes ses manifestations et vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année.

**BONNE ANNÉE**  
**2018**

## Recensement

### Recensement de la population :

#### CHIFFRE CLES :

67 MILLIONS

nombre d'habitants  
en France

1 243 000  
HABITANTS en Isère

43 853 HABITANTS  
Territoire de Saint-  
Marcellin Vercors  
Isère communauté

En 2018, la commune de Vatilieu est concernée par le recensement de sa population. Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

#### Le recensement des ménages aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination de mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Le recensement est encadré par la loi. Il est obligatoire, confidentiel et déclaratif.

#### Ça se passe comment ?



**Madame CLAVEL Laura**, agent recenseur, recrutée par la mairie, munie d'une carte d'habilitation se présentera chez vous. Elle vous remettra les questionnaires à remplir. Un questionnaire par personne et un questionnaire pour le logement.

#### A savoir

Vous pouvez opter pour un recensement en ligne sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

#### Le recensement, c'est sûr !

Vos informations personnelles sont protégées. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Il ne peut donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (y compris les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de [l'insee.fr](http://l'insee.fr)

## Postes à pourvoir

Deux de nos trois employés communaux, Jean-Claude NIEVOLLET et Serge FAYARD font valoir leurs droits à la retraite courant du deuxième semestre 2018. Pour les personnes intéressées, venez consulter les fiches de poste en mairie et faites parvenir votre curriculum vitae et votre lettre de motivation avant le 15 mars 2018.

#### Description succincte du poste d' **Agent technique polyvalent**

##### Missions principales :

- Réalise l'essentiel des interventions techniques de la commune
- Entretien et assure des opérations de première maintenance au niveau des équipements, de la voirie et des espaces verts, du bâtiment, de la mécanique
- Gère le matériel et l'outillage

##### Exigences du poste :

- travail seul
- travail à l'intérieur ou à l'extérieur par tous temps, toutes saisons, à pieds ou motorisé

##### Compétences requises :

- Permis B exigé

##### Autonomie et responsabilité :

- Autonomie au quotidien dans l'organisation du travail mais néanmoins limitée à l'exécution

#### Description succincte du poste d' **Agent administratif**

##### Missions principales :

- Assistance à l'autorité territoriale, suivi et pilotage des projets, contrôle de la légalité des actes
- Organisation du conseil municipal
- Elaboration du budget, des dossiers de subvention, suivi des marchés publics, urbanisme, comptabilité
- Secrétariat du maire et des élus, participation aux réunions
- Suivi de l'état civil
- Formalités administratives diverses
- Gestion des élections politiques et professionnelles
- Gestion du cimetière
- Accueil du public

##### Exigences du poste :

- Travail seul, autonomie au quotidien
- Temps partiel à déterminer, environ 20h

## Ateliers Méditations

Installée à Vatilieu depuis un an, Sylvaine Tondella propose un rendez vous **chaque mardi soir de 19h à 20h15**, à la Salle des Associations de Vatilieu (1<sup>er</sup> étage de la Mairie) pour pratiquer dans la joie et la bonne humeur de courtes méditations, des techniques simples et efficaces de respirations et de visualisations qui permettent à chacun-e de faire une pause, de nettoyer ses pensées (surtout celles qui tournent en boucle ! ), d'installer le calme dans le corps et donc de gagner en vitalité, en clarté d'esprit et en sérénité.

**Démarrage : le mardi 30 janvier 2018 !**

Ateliers pour hommes et femmes. Aucune compétence ou pratique particulière requise.

Tarif : 10 €

Réservations et infos : [sylvaine.bliss@gmail.com](mailto:sylvaine.bliss@gmail.com) / 07 86 35 00 77

[www.bliss-choisirsavie.com](http://www.bliss-choisirsavie.com)



## La Ferme Du Revollet

Aujourd'hui est un grand jour. En effet, la Ferme du Revollet existe officiellement.

L'activité principale de la ferme est l'élevage de cochons fermiers en plein air suivant les principes de l'agriculture raisonnée.

Les produits issus de mon élevage seront disponibles au magasin de producteurs "La Halle Fermière" à Vinay à partir du 17/01/2018.

Contact : Vincent Reboud - Daniel Burriand-Champin  
501 route de Vinay 06.87.28.60.33

## ETAT CIVIL

### Mariage :

DURU Jean-Noël  
et  
BUTEL Anne-Marie,  
le 29 juillet 2017



### Naissances :

Estéban ARNAUD,  
le 15 août 2017



Kenza SECCHI-BELLE,  
le 22 août 2017

### Décès :

FEUGIER Pierre,  
le 14 novembre 2017

GUILLERMOND Roger,  
le 26 novembre 2017

FEUGIER Marie, Lys née BIARROTTE,  
le 26 décembre 2017

### Mairie

Le Village  
38470 VATILIEU  
Tél. **04 76 07 09 02**  
Fax **04 76 07 83 25**  
[vatilieu.mairie@orange.fr](mailto:vatilieu.mairie@orange.fr)

### Heures d'ouverture

Mercredi de 14h à 19h  
Samedi de 14h à 17h

[www.vatilieu.fr](http://www.vatilieu.fr)

Rédaction : Les élus, F. Clavel  
Maquette : Isabelle Dupraz-Forey, Patricia Prelle, Cédric Nievollet  
Impression : PRESS VERCORS

Imprimé sur papier 100% recyclé.